

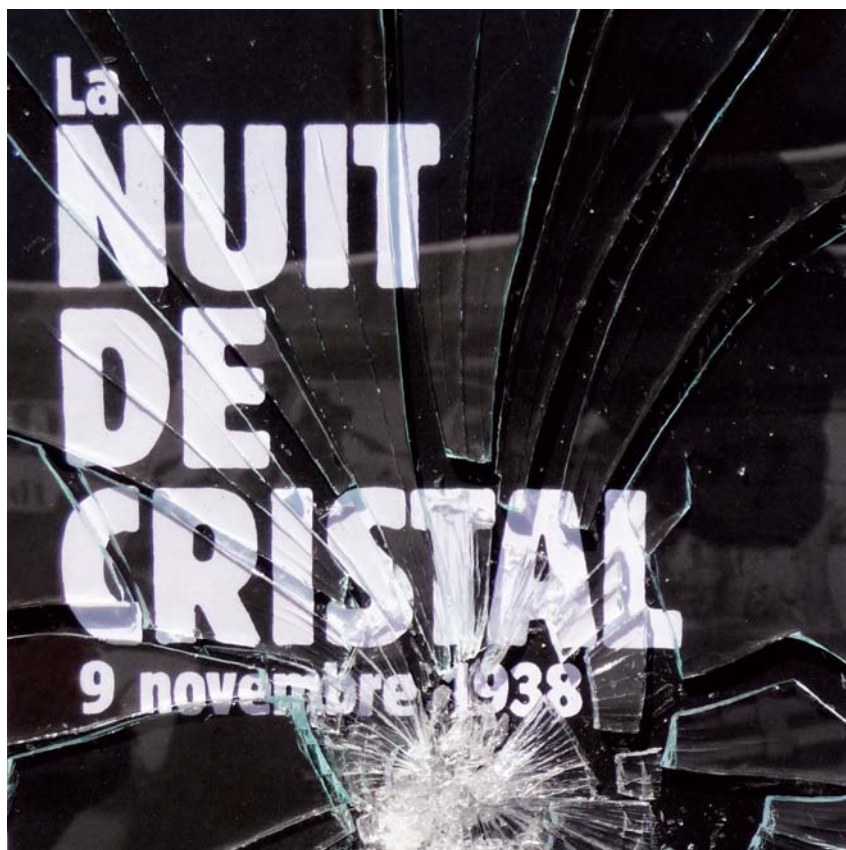


Dossier de presse

Exposition temporaire

Du 9 novembre 2008 au 22 mars 2009

LA « NUIT DE CRISTAL »



En partenariat avec :



Mémorial de la Shoah
17, rue Geoffroy-l'Asnier
75004 Paris
01 42 77 44 72
www.memorialdelashoah.org

Contact presse

Heymann, Renault Associées

Tel. 01 44 61 76 76

Fax. 01 44 61 74 40

l.cazassus@heyman-renoult.com

Visuels téléchargeables sur le site www.heyman-renoult.com

SOMMAIRE

Avant Propos	p. 3
L'exposition	p. 6
Le nazisme au pouvoir La prise du pouvoir - La nazification de l'Allemagne	p. 7
Les premières mesures anti-juives (1933-1937) L'exclusion économique et sociale des Juifs allemands - Les lois de Nuremberg	p. 8
La communauté juive allemande face au nazisme (1933-1938) Un renouveau de la vie juive - L'émigration	p. 9
L'Autriche après l'Anschluss L'accélération des persécutions en 1938 - Le sort des Juifs autrichiens	p. 10
Evian, Munich et leurs conséquences La Conférence d'Evian - Les Accords de Munich - L'expulsion des Juifs des Sudètes L'expulsion des Juifs polonais	p. 11
L'assassinat d'Ernst vom Rath par Herschel Grynszpan	p. 12
La « Nuit de Cristal » (Kristallnacht)	p. 13
Des réfugiés pris au piège ou l'indifférence des nations En Allemagne - En Italie - En Pologne - En Suisse - En France - Au Royaume-Uni - La Palestine fermée par le « Livre Blanc » - Aux Etats-Unis - Les mirages coloniaux	p. 15
L'Exil A Shanghai - Les enfants de la Guette - Le <i>Saint-Louis</i>	p.19
Visites commentées de l'exposition	p. 21
Autour de l'exposition	p. 22
Bibliographie	p. 26
Le Mémorial de la Shoah	p. 27

AVANT PROPOS

A l'occasion du 70^e anniversaire de la « Nuit de Cristal », le Mémorial de la Shoah organise une exposition ainsi qu'un cycle de conférences, de films et de lecture autour de cette date centrale, la nuit du 9 au 10 novembre 1938.

Marquant une rupture avec la politique nazie de 1933 à 1937, ainsi qu'une étape en matière de violence et de persécutions antisémites, cet événement est également révélateur de l'indifférence des nations au sort des Juifs d'Allemagne et d'Autriche et, de l'incapacité des états démocratiques de contrecarrer les coups de force menés par l'Allemagne de Hitler.



Foule devant une synagogue incendiée, lors de la « Nuit de Cristal ».

Vienne, Autriche, 10 novembre 1938

Crédit photo :

Mémorial de la Shoah/CDJC

Après l'échec de la Conférence d'Evian sur les réfugiés (juillet 1938) et le succès diplomatique d'Hitler lors de la conférence de Munich (septembre 1938), les nazis se sentent libres d'agir tant sur le plan intérieur qu'extérieur.

Aussi, du 9 au 10 novembre 1938 en Allemagne et en Autriche se déroulent des pogroms durant lesquels des dizaines de synagogues et des milliers de biens appartenant à des Juifs, sont pillés et saccagés.

Cette nuit de terreur, organisée par le pouvoir, est présentée comme une explosion spontanée de violence populaire en réaction à l'assassinat à Paris, le 7 novembre 1938, du conseiller d'Ambassade allemand Ernst vom Rath, par un jeune Juif polonais réfugié d'Allemagne, Herschel Grynszpan.

Pourtant, dès le 8 novembre 1938, le journal du parti nazi, *Völkischer Beobachter*, incite les dirigeants à organiser, dans tout le Reich, des réunions antisémites. Vom Rath décède à Paris des suites de ses blessures, tandis que se déroule à Munich la traditionnelle commémoration nazie du 9 novembre. Hitler quitte les lieux sans prononcer son discours. Goebbels prononce alors une violente allocution antisémite : c'est le signal du pogrom.

Les agresseurs se ruent à l'assaut des synagogues (267 sont pillées, saccagées, incendiées), 7500 magasins sont pillés et leurs vitres brisées d'où le nom donné par les nazis de *Kristallnacht* ("Nuit de Cristal"). Près d'une centaine de Juifs sont assassinés, des centaines d'autres sont blessés. Environ 30 000 Juifs sont arrêtés dont 11 000 sont internés à Dachau, et près de 10 000 à Buchenwald.

Pour "réparer les dégâts", la communauté juive est condamnée à payer une amende d'un milliard de marks, prélevée sur les 7 milliards d'avoirs juifs bloqués sur les comptes bancaires, depuis avril 1938.

La société allemande et notamment les Eglises restent silencieuses. En provoquant cette première grande manifestation de violence antisémite, les nazis veulent accélérer l'émigration des Juifs, jugée trop lente, en dépit de la politique de persécution et d'exclusion mise en œuvre depuis février 1933.

Mémorial de la Shoah

17, rue Geoffroy-l'Asnier - 75004 Paris

Tél. 01 42 77 44 72

Fax. 01 53 01 17 44

contact@memorialdelashoah.org

www.memorialdelashoah.org

Accès

Métro : Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville (ligne 1), Pont-Marie (ligne 7)

Bus: 67, 69, 76, 96, Balabus

Parking : Baudoyer (place Baudoyer),

Lobau (rue Lobau),

Pont-Marie (rue de l'Hôtel-de-Ville)

Ouverture

Tous les jours sauf le samedi de 10 h

à 18 h, le jeudi jusqu'à 22 h.

Entrée libre

La vague d'émigration s'intensifie mais les frontières se ferment peu à peu, comme en témoigne le long périple du bateau le *Saint-Louis* parti de Hambourg en mai 1939 avec à son bord des centaines de réfugiés juifs venant d'Allemagne, contraint de revenir en Europe faute d'avoir trouvé un pays d'accueil.

Bientôt les Juifs de toute l'Europe connaîtront le même sort. Consciente du retentissement international de l'événement, et craignant une grande désapprobation intérieure de la violence de rue, l'Allemagne nazie est décidée à ne pas reproduire cet "antisémitisme d'émotion". Ainsi, la « Nuit de Cristal » annonce-t-elle en creux le processus légal, bureaucratique et discret que sera la "Solution finale".

Cette exposition a été réalisée par le Mémorial de la Shoah.

Commissaire d'exposition, textes de l'exposition et du catalogue :

Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah.

Coordination générale de l'exposition : Sophie Nagiscarde, responsable du service des activités culturelles du Mémorial de la Shoah, Caroline François, service des activités culturelles du Mémorial de la Shoah et Lior Smadja, responsable du service photothèque du Mémorial de la Shoah.

Supervision des textes : Rita Thalmann, historienne, professeur émérite à l'université Paris VII - Denis Diderot.

Texte sur Réfugiés pris au piège en Italie : Marie-Anne Matard-Bonucci, professeur à l'université de Grenoble II.

Texte sur les Réfugiés pris au piège en Pologne : Henri Minczeles, journaliste et historien.

Recherches documentaires au Mémorial de la Shoah :

- Photothèque : Lior Smadja, responsable du service photothèque, assistée de Daniel Schnock et Sandra Nagel pour l'Allemagne, Ariane Loeb pour les Etats-Unis et Anne Connan pour les films. Jérôme Aubignat, service photothèque, responsable de la collection affiches.
- Activités culturelles : Sophie Nagiscarde, responsable du service des activités culturelles, Caroline François, Sophie Andrieu.
- Archives : Karen Taieb, responsable du service des Archives, Cécile Lauvergeon, Judith Kalfa et Diane Afoumado.
- Bibliothèque : Ariel Sion, responsable du service de la Bibliothèque.

Traductions : Sandra Nagel, Fanny Chassain, Daniel Schnock.

Films présentés dans l'exposition : Christian Delage assisté de Rémy Besson.

Scénographie exposition : Pascal Rodriguez.

Graphisme exposition : Marion Solvit.

Communication : Isabelle Plichon, Claire Jeandel, service communication du Mémorial de la Shoah.

L'EXPOSITION

**L'exposition comprend près de
200 photographies d'archives, des films,
des objets originaux et des documents
d'archives provenant de nombreuses
institutions en France et à l'étranger.**

**Le Mémorial de la Shoah remercie
particulièrement :**

Ministère des affaires étrangères ;
Centre des archives diplomatiques de Nantes :
Annie-France Renaudin, conservateur en chef du patrimoine,
Damien Heurtebise, conservateur ;
Holocaust Denkmal für die Ermordeten Juden Europas :
Uli Baumman et Eva Brucker ;
MK2, Nathanaël Karmitz ;
Institut Valencià d'Art Modern ;
International Center of Photography ;
Mara Vishniac Kohn ;
USHMM, Bruce Levy ;
Thought Equity, Nick De Toustain ;
Ingrid Held

**Le Mémorial de la Shoah remercie
particulièrement pour leur prêt d'objets :**

Jewish Museum of Franconia
Jüdisches Museum Franken : Daniela F. Eisenstein, directeur
Stiftung Neue Synagoge Berlin - Centrum Judaicum :
Dr Hermann Simon, directeur ;
NS Dokumentationszentrum de Cologne :
Barbara Beckr-Jakli, conservateur



Discours électoral d'Adolf Hitler.
Bavière, Allemagne, 1932.
Crédit photographique :
Mémorial de la Shoah/CDJC.

L'Allemagne nazie - de la prise de pouvoir à la dictature

La prise du pouvoir

A la faveur de la crise économique de 1929, le NSDAP (parti national-socialiste des travailleurs allemands), prend de l'ampleur et progresse au fil des scrutins électoraux. Adolf Hitler à la tête du parti depuis 1921, tire parti des échecs de la République de Weimar et exploite le nationalisme engendré par le Traité de Versailles signé à l'issue de la Première Guerre mondiale (28 juin 1919). Orateur d'exception, Hitler développe, sur un terreau où se mêlent conservatisme, nationalisme frustré et ressentiment social, une propagande qui use d'arguments à la fois nouveaux et séculaires. En 1930, aux élections législatives, le parti obtient 18,37 % des voix devenant le deuxième parti d'Allemagne, et le 30 janvier 1933 Hitler devient chancelier. Il prend alors la tête d'un gouvernement à majorité national-conservatrice dans lequel les nazis sont minoritaires face à des conservateurs bien décidés à les utiliser pour liquider la République de Weimar au profit d'un régime autoritaire traditionnel.

Il ne faut pourtant que quelques mois à Hitler pour s'emparer sans partage du pouvoir. L'incendie du *Reichstag* le 27 février 1933 est le prétexte pour interdire le Parti communiste dont les leaders et 10 000 militants sont internés. Il permet à Hitler d'obtenir du maréchal von Hindenburg, encore président du Reich (appellation officielle de la République), la promulgation « du décret pour la protection du peuple et de l'Etat », le 28 février 1933, et d'obtenir également des pouvoirs de police exceptionnels dans les Länder. Dans ce climat politique, les nazis emportent 44 % des suffrages aux élections parlementaires du 5 mars 1933, soit 288 sièges sur 640 au Reichstag. Les députés du centre (*Zentrum*) rejoignent les nazis et les nationaux-allemands pour voter, le 23 mars 1933, la loi d'habilitation (promulguée le 24 mars) qui confère à Hitler les pleins pouvoirs pour 4 ans, renouvelables en cas de besoin.

La nazification de l'Allemagne

Le 14 juillet 1933, toutes les formations politiques sont interdites au profit du parti nazi, décrété parti unique. Les syndicats sont remplacés par un nouvel organisme corporatiste, le « Front du travail », contrôlé par les nazis. La propagande habile et intensive de Goebbels, nommé le 11 mars 1933 ministre de la Propagande, se met en œuvre. Le 10 mai 1933, des étudiants et bibliothécaires « nettoient » les bibliothèques des villes universitaires, des ouvrages littéraires et des auteurs « indésirables » - libéraux, pacifistes socialistes et juifs. Face à cette menace directe de nombreux écrivains et artistes prennent le chemin de l'exil. La presse, la radio et le cinéma sont strictement surveillés et utilisés par la propagande nazie. A partir de 1934, les fonctionnaires sont contraints de prêter serment de loyauté à Hitler. La jeunesse fait l'objet d'un soin particulier : sous l'égide de la Ligue nationale socialiste de l'enseignement, l'école devient un lieu d'endoctrinement. Les mouvements de jeunesse, aux premiers rangs desquels figurent les *Jeunesses Hitlériennes*, enrôlent et mobilisent les jeunes dès l'adolescence, Heinrich Himmler, chef de

la SS (groupe de protection) est investi des pleins pouvoirs de police. Prenant de plus en plus d'importance depuis la « Nuit des longs couteaux » (liquidation de la SA par la SS), la SS pénètre tous les secteurs de la vie publique et privée et s'efforce de mettre en place par tous les moyens, y compris la terreur, un modèle d'homme nouveau conforme aux références biologiques nazies.

Les premières mesures contre les Juifs entrent en vigueur deux mois après que le maréchal von Hindenburg eut confié à Adolf Hitler la constitution du gouvernement



Slogan antisémite inscrit sur une banderole suspendue au centre d'un village : « Allemands n'achetez pas chez les Juifs ».

Allemagne, années 1930.

Crédit photographique :

Mémorial de la Shoah/CDJC.

Les premières mesures anti-juives (1933-1937)

Les premières mesures contre les Juifs entrent en vigueur deux mois après que le maréchal von Hindenburg eut confié à Adolf Hitler la constitution du gouvernement.

L'exclusion économique et sociale des Juifs allemands

Le 1^{er} avril 1933, un comité officieux présidé par Julius Streicher organise un immense boycott des commerces, des avocats et des médecins juifs. Cette campagne est présentée comme une réponse aux réactions de protestation survenues à l'étranger « à l'initiative des Juifs » contre la politique du gouvernement allemand.

Les Juifs d'Allemagne sont progressivement chassés des professions libérales, de l'armée, de la justice, des métiers de la culture et de la presse. Un numerus clausus est instauré dans les universités et à partir de 1938, les enfants juifs devront quitter l'école.

Les lois de Nuremberg

Le 15 septembre 1935, la loi « pour la protection du sang et de l'honneur allemand » et la loi civile du Reich interdisent les unions exogamiques et toutes relations sexuelles entre Juifs et non-Juifs, « génératrices de souillure ».

Les Juifs sont privés de leur citoyenneté et deviennent des sujets de statut inférieur, auxquels il est même interdit de « pavoiser aux couleurs nationales allemandes ». Parallèlement, le décret d'application du 14 novembre 1935 définit qui est juif : « est juif celui qui est issu d'au moins trois grands-parents juifs ; est juif celui qui appartient à la communauté religieuse juive ». Le critère racial et l'appartenance religieuse sont donc l'un et l'autre pris en compte.

La communauté juive allemande face au nazisme (1933-1938)



Les grands magasins Wertheim, propriété d'une famille juive. Berlin. Allemagne, vers 1910.
Crédit photographique : Mémorial de la Shoah/CDJC.

Isolés par les lois antisémites, chassés de tous les secteurs de la vie économique, nombre de Juifs connaissent la misère. Sur les 150 000 Juifs résidant à Berlin en 1937, 60 000 vivent des subsides des organisations philanthropiques. La communauté juive met en place un programme de reconversion professionnelle vers les métiers agricoles et artisanaux. Ceux qui suivent ces formations voient augmenter leur chance d'obtenir un visa d'émigration. Ces structures sont cependant progressivement interdites à partir de 1938. La communauté juive crée un comité central d'assistance afin de subvenir aux besoins des nécessiteux et de prendre en charge les soins médicaux, les maisons de retraite et les orphelinats. Paradoxalement, cette exclusion imposée par les nazis provoque un renouveau de la vie juive.

Un renouveau de la vie juive

La jeunesse se tourne vers le sionisme et se met à apprendre l'hébreu, s'appêtant à partir pour la Palestine. En raison des lois antisémites, les écoliers exclus rejoignent les écoles juives et les associations sportives de la communauté. Les synagogues connaissent un regain de fréquentation, tout comme les activités culturelles et politiques.

L'émigration

Dès 1933, avec l'arrivée au pouvoir des nazis, 37 000 Juifs quittent l'Allemagne ; puis l'émigration se stabilise à un rythme de 25 000 Juifs par an jusqu'en 1938. Près de la moitié des émigrants se fixe en Europe occidentale, un quart en Palestine et 27 000 aux Etats-Unis. L'aggravation de la législation sur le transfert de fonds à l'étranger, le blocage des fortunes, placées sous le contrôle des ministères de l'Economie et des Finances et l'augmentation constante des taxes d'émigration contribuent à dissuader la majorité des candidats au départ. Entre 1933 et 1938, les gouvernements occidentaux cherchent à s'accommoder de Hitler, préférant l'apaisement à l'affrontement, tandis que certains voient en lui une force solide capable de combattre le communisme. Dans ce contexte, les persécutions à l'encontre des Juifs entrent peu en ligne de compte. Alors que les Juifs commencent à quitter l'Allemagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni exercent un contrôle strict de l'immigration. L'Agence Juive (exécutif du mouvement sioniste) négocie et signe en août 1933, un accord avec les nazis, au terme duquel un certain pourcentage des biens de Juifs allemands est débloqué sous forme de marchandises allemandes exportées vers la Palestine. Cet accord, contesté au sein même du mouvement sioniste, permet, cependant, à 60 000 Juifs d'émigrer en Palestine.



La presse juive se développe en réponse à l'exclusion des Juifs de la presse allemande.
Allemagne, années 1930.
Crédit photographique :
Mémorial de la Shoah/CDJC.

L'Autriche après l'Anschluss

Le 13 mars 1938, avec l'Anschluss, l'Autriche, rebaptisée *Ostmark*, est placée sous l'autorité du *Gauleiter* Josef Bürckel, doté du titre de Commissaire au rattachement de l'Autriche au Reich. 190 000 Juifs résident alors en Autriche où les persécutions à leur égard, en particulier à Vienne, deviennent alors plus importantes qu'en Allemagne : humiliations publiques, expropriations mieux organisées, émigration forcée plus rapide. Avant même l'entrée de la Wehrmacht sur le territoire et malgré les efforts des autorités pour la modérer, la violence se déchaîne : les rues sont le théâtre de scènes de violences et de brimades, des appartements et des commerces appartenant à des Juifs sont pillés. Les violences cessent le 29 avril, quand Bürckel menace de sanctionner les coupables.

Quelques jours après l'Anschluss, Himmler visite les carrières de Mauthausen, à 24 km de Linz et 145 km de Vienne. Les 300 premiers détenus, des prisonniers de droit commun autrichiens et allemands de Dachau, arrivent à Mauthausen le 8 août 1938.

L'accélération des persécutions

Après l'Anschluss, les mesures antijuives sont promulguées à une cadence redoublée. Le premier pas important dans ce processus est la loi du 28 mars abolissant le statut légal des communautés juives accordé au XIXe siècle. Parallèlement, les mesures d'aryanisation s'intensifient. La loi du 26 mars 1938 oblige tous les Juifs du Reich à déclarer la totalité de leur fortune aux autorités, sous peine de poursuites pénales. Au terme de l'article 7 de ce décret, Goering, responsable du Plan quadriennal, peut disposer des biens déclarés « conformément aux besoins de l'économie allemande ». D'avril à novembre 1938, les services du Reich prélèvent ainsi deux des sept milliards de marks de « biens juifs » déclarés.

Les boutiquiers et les artisans reçoivent l'ordre de cesser toute activité commerciale avant le 1er janvier 1939. Enfin les exemptions en faveur des avocats et des anciens combattants juifs sont supprimées. En juillet 1938, les médecins juifs doivent demander des autorisations d'exercer et limiter leur pratique à une clientèle exclusivement juive. L'idée du marquage progresse avec l'obligation de porter sur les passeports, les prénoms Sara et Israël (18 août 1938). Début octobre 1938, le tamponnage des pièces d'identité de la lettre « J » est instauré à l'instigation de la Suisse. Une série de rafles a lieu à Berlin durant l'été alors que les contrôles policiers se font plus fréquents. Mille cinq cents Juifs sont internés dans des camps de concentration. Des destructions de biens, des expulsions de Juifs de quelques villages et la profanation de lieux de cultes ont également lieu. Les synagogues de Munich (9 juin), Nuremberg (10 août) et Dortmund (septembre) sont dynamitées.



Des Juifs autrichiens dans une file d'attente pour obtenir des visas d'émigration.

Vienne, Autriche, mars 1938.

Crédit photographique :
Yad Vashem, DOW.

Le sort des Juifs autrichiens

Le 20 août 1938, le Bureau central d'émigration juive est mis en place sous la responsabilité de Stahlecker, contrôlé en réalité par Eichmann lui-même. Il entreprend d'abord de refouler les Juifs par-delà les frontières en particulier en Tchécoslovaquie, en Hongrie et

en Suisse. Selon des sources allemandes, environ 5 000 Juifs autrichiens sont chassés entre mars et novembre 1938. En octobre 1938, Himmler ordonne de regrouper à Vienne tous les Juifs des provinces autrichiennes. Durant l'été 1938, les Juifs autrichiens tentent de se réfugier illégalement dans les pays voisins et jusqu'au Royaume Uni. La Gestapo envoie plusieurs groupes de Juifs en Finlande, en Lituanie et aux Pays Bas d'où ils sont refoulés de l'autre côté de la frontière. Les protestations des pays étrangers se multiplient et l'entrée illégale ou l'expulsion vers l'ouest deviennent plus difficiles. Moins de 6 mois après l'Anschluss, 45 000 Juifs autrichiens ont émigré. En mai 1939, plus de 100 000 Juifs, partent à leur tour, soit près de 50 % des Juifs autrichiens.

Evian, Munich et leurs conséquences



Dessin publié dans le New York Times à l'occasion de la conférence d'Evian, exprimant l'impossibilité pour un homme « non aryen » de trouver un pays dans lequel se réfugier. Etats-Unis, 3 juillet 1938. Crédit photographique : Mémorial de la Shoah/CDJC.

La conférence d'Evian

Le 23 mars 1938, Franklin Delano Roosevelt, président des Etats-Unis, prend l'initiative de convoquer une conférence internationale sur la question des réfugiés du Reich. Avant la conférence, Roosevelt prend ses précautions à l'égard des 32 Etats convoqués affirmant qu'il ne s'agit pas d'augmenter les quotas d'immigration ou de financer l'accueil des réfugiés. L'Allemagne n'est pas invitée, la présence du Portugal n'est pas jugée utile. L'URSS et la Tchécoslovaquie ne dépêchent pas de représentants, l'Italie, solidaire de l'Allemagne, refuse l'invitation. La Hongrie, la Roumanie, la Pologne et l'Afrique du Sud envoient des observateurs. Le Royaume-Uni accepte l'invitation non sans s'être assuré auparavant que les Etats-Unis ne tenteraient pas d'obtenir de sa part une augmentation des immigrants juifs dans les territoires sous mandat britannique.

Les représentants des 32 États qui siègent finalement du 6 au 15 juillet à l'hôtel Royal à Evian (France) expriment leur sympathie aux victimes des persécutions tout en affirmant que la situation économique et sociale de leur pays ne leur permet pas d'accroître les contingents d'immigration. Une sous commission auditionne en une après-midi, les représentants de quarante organisations de réfugiés et les organisations juives, dont celles du Reich. La conférence n'aboutit à aucun résultat concret, sinon à créer un *Comité Intergouvernemental pour les réfugiés* siégeant à Londres et destiné à donner une suite à cette rencontre.

Les Juifs allemands et autrichiens voient tous leurs espoirs s'effondrer. Les dirigeants nazis, assurés que les gouvernements occidentaux ne viendront pas faire obstacle à leur politique, intensifient les mesures forçant les Juifs à émigrer. Mais l'absence de pays d'accueil empêche ces derniers de quitter l'Allemagne.

Les Accords de Munich

Signés dans la nuit du 29 au 30 septembre 1938 par l'Allemagne, la France, Le Royaume-Uni et l'Italie, ces accords conviennent des dispositions et conditions réglementant la cession des territoires des Sudètes où résident des populations allemandes, à l'Allemagne.

L'expulsion des Juifs des Sudètes

Moins d'un mois après la signature des Accords de Munich en septembre 1938, Hitler expulse vers la Tchécoslovaquie plusieurs milliers de Juifs qui vivent dans la région des Sudètes. Les Tchécoslovaques refusant de les laisser entrer, ceux-ci tentent de se réfugier en Hongrie. Mais ils sont renvoyés en Allemagne par les autorités hongroises puis à nouveau dirigés vers la Tchécoslovaquie par les autorités nazies. Ils sont finalement conduits de force vers des camps de toile improvisés installés dans un *no man's land* séparant la Hongrie et la Tchécoslovaquie, comme à Mischdorf, à une vingtaine de kilomètres de Bratislava.

L'expulsion des Juifs polonais

Le 31 mars 1938, le Parlement polonais vote une loi définissant toute une série de cas dans lesquels un ressortissant polonais vivant à l'étranger peut être privé de sa nationalité. En octobre 1938, un nouveau décret annonce l'annulation des passeports des Polonais résidant à l'étranger qui n'auront pas obtenu une autorisation spéciale d'entrer en Pologne avant la fin du mois. Or, plus de 40 % des Juifs vivant dans le Reich sont nés en Pologne.

Le 27 et 28 octobre 1938, la police et les SS arrêtent et regroupent tous les Juifs polonais de sexe masculin, les transportent aux environs de *Zbaszyn*, ville polonaise, où ils leur font franchir la rivière qui sépare les deux pays. Les femmes et les enfants privés de tout moyen de subsistance sont obligés de suivre les hommes. La majorité d'entre eux arrive en train, munie seulement de quelques affaires et d'une somme d'argent limitée à 10 marks par personnes. Les Grynszpan, une famille juive originaire de Hanovre fait partie des 16 000 juifs polonais reconduits à la frontière, leur fils Herschel se trouve à Paris dans la Clandestinité. Dès leur arrivée en Pologne, conformément aux instructions reçues les gardes frontières polonais les refoulent.



Herschel Grynszpan entouré de policiers sortant de son premier interrogatoire dans les locaux de la Police Judiciaire. Paris, France, 7 novembre 1938.

Crédit photographique : Mémorial de la Shoah/CDJC.

L'assassinat d'Ernst vom Rath par Herschel Grynszpan

Le 7 novembre 1938, Herschel Grynszpan, Juif polonais qui habite Paris et veut protester violemment contre la récente expulsion des Juifs polonais vivant en Allemagne par-delà la frontière polonaise, se présente à l'ambassade d'Allemagne à Paris et blesse mortellement Ernst vom Rath, secrétaire d'ambassade. Vom Rath décède le 9 novembre 1938 des suites de ses blessures.

Grynszpan est inculpé en France, par le juge Tesnière, de tentative d'assassinat et de meurtre avec préméditation. Maître Moro Gjafferi, en collaboration avec Maître Weill Goudchaux et Maître Frankel, acceptent d'assurer sa défense. Avec l'aide de Dorothy Thompson,

Moro Giafferi mobilise l'opinion publique américaine en faveur de Grynszpan et des Juifs du Reich. L'avocat français doit également assurer la défense de l'oncle et la tante de Grynszpan, Abraham et Chawa Grynszpan, accusés d'avoir accueilli un étranger en situation irrégulière. Fin novembre, ils comparaissent devant la 17^e chambre correctionnelle et sont condamnés respectivement à six et trois mois de prison. La partie civile est représentée par Friedrich Grimm, juriste et agent des services de la propagande de Goebbels et par deux avocats français, Maurice Garçon et Maurice Loncle.

Afin de convaincre l'opinion publique française, Grimm inonde la presse de matériel de propagande. Grynszpan est transféré vers un autre centre pénitentiaire.

Pendant le trajet, un bombardement disloque le convoi et les détenus se dispersent dans la nature. Après avoir erré en vain sur les routes de France, Grynszpan se présente volontairement à la prison de Toulouse d'où il est remis aux autorités allemandes, dans le cadre de la convention d'armistice franco-allemande (selon laquelle la France s'engage à livrer les citoyens d'origine allemande, ennemis du régime). Transféré à Berlin, Grynszpan est interrogé puis incarcéré à Sachsenhausen, le 18 janvier 1941 et fait plusieurs séjours à la prison de la Gestapo.

En raison du contexte de la guerre, mais aussi parce que Grynszpan menace de révéler la prétendue homosexualité de vom Rath, le grand procès dont rêve Goebbels pour servir la propagande nazie n'a pas lieu. Personne n'a jamais su avec certitude ce qu'il advint de Grynszpan dont le sort et la personnalité ont donné lieu à de nombreuses thèses contradictoires.

Le meurtre de vom Rath est, pour les nazis, le prétexte au déclenchement de la « Nuit de Cristal ».

La « Nuit de Cristal » (Kristallnacht)

A l'annonce de l'attentat contre E. vom Rath, la presse allemande développe à l'envi le thème de la conspiration juive mondiale et menace de sévères représailles. C'est le prétexte idéal pour faire la chasse aux Juifs et les contraindre à quitter massivement l'Allemagne.

Le 9 novembre au soir à Munich, Goebbels prononce un discours violent d'incitation aux représailles devant les chefs nazis réunis à l'ancien Hôtel de Ville de Munich pour la commémoration du putsch de 1923 et annonce que des pogroms antijuifs ont éclaté dans les districts de Kurhessen (Hesse-Cassel) et de Magdeburg-Anhalt. Il ajoute que, sur sa suggestion, Hitler a décidé de ne rien faire pour empêcher un mouvement qui s'étendrait spontanément à l'ensemble du Reich. Les responsables nazis comprennent que le parti doit organiser et exécuter le travail, sans paraître ouvertement engagé. A l'annonce du décès de E. vom Rath l'émeute se propage avec une rapidité foudroyante. La SA donne ordre à ses troupes d'incendier systématiquement toutes les synagogues du pays. Informé des événements dans la nuit, Himmler a une réaction relativement modérée, ordonnant à ses troupes d'entrer en action pour empêcher un pillage généralisé et pour interner une vingtaine de milliers de Juifs dans les camps de concentration.



Vitrines de magasins juifs brisées au lendemain de la « Nuit de Cristal ». Berlin, Allemagne, 10 novembre 1938. Crédit photographique : Wiener Library.



Soldats nazis réquisitionnant des meubles appartenant à des Juifs, après la « Nuit de cristal ». Allemagne, novembre 1938.

Crédit photographique : Mémorial de la Shoah/CDJC.

Les agresseurs se ruent à l'assaut des symboles de la vie juive. Les synagogues sont pillées et incendiées ainsi que les maisons communautaires et les locaux de quelques institutions juives qui fonctionnent encore. Les appartements et maisons privées, les commerces, les boutiques sont également saccagés (les nazis déclarent avoir détruits ou dévalisés 7500 magasins ; Hilberg¹). Ce sont probablement les Berlinoises qui donnent à ce pogrom le nom de « Nuit de Cristal » en raison des milliers d'éclats de verre des vitrines brisées qui recouvrent les trottoirs, le journaliste William Shirer, parlant lui par exemple de nuit ou semaine des carreaux cassés.

Près d'une centaine de Juifs sont assassinés, plusieurs sont gravement blessés, des femmes sont violées.

En Autriche le pogrom est plus violent encore : 42 synagogues sont détruites, 27 Juifs tués, une centaine est gravement blessée. 6500 personnes sont arrêtées et transférées principalement à Dachau et Buchenwald. La grande majorité des internés Juifs allemands et Juifs autrichiens, lors de la « Nuit de Cristal », est progressivement libérée entre le 18 novembre 1938 et le printemps 1939 s'ils s'engagent à émigrer sans tarder et à abandonner la majeure partie de leurs biens. Parmi eux, les vieillards, les grands malades, et ceux qui peuvent fournir un certificat d'émigration ou qui acceptent de céder leurs entreprises à un Aryen pour un prix dérisoire, sont les premiers libérés.

La communauté juive est condamnée à payer une amende de un milliard de marks pour avoir causé ces dommages «en provoquant la juste colère du peuple allemand ». Elle sera prélevée sur les 7 milliards d'avoirs juifs bloqués depuis avril 1938.

Le déchaînement de violence donne à tort l'impression d'une émeute spontanée. En fait, à l'exception d'une minorité, la population est restée spectatrice. Peu de voix s'élèvent pour protester officiellement. Les Eglises restent silencieuses.

¹ Raul Hilberg, La destruction des Juifs d'Europe, Fayard, 1988, rééd. Gallimard 2006.

Des réfugiés pris au piège ou l'indifférence des nations

La « Nuit de Cristal » suscite l'indignation et de vives protestations de l'opinion publique dans un grand nombre de pays occidentaux, sans pour autant provoquer de modifications de la politique d'émigration de ces Etats.

« *Je n'aimerais pas être un Juif en Allemagne* » Hermann Göring, 12 novembre 1938 *

En Allemagne

En Allemagne, la terreur vécue pendant la « Nuit de Cristal », les arrestations massives et la vague de nouvelles lois, renforcent le flot migratoire qui se transforme en exode massif.

Sur le plan intérieur, les mesures antijuives, décidées lors de la réunion des principaux responsables nazis le 12 novembre 1938 sous l'égide de Goering, qui, en tant que responsable du plan quadriennal pour la préparation de l'économie allemande à la guerre, prend la relève de Goebbels pour l'organisation des suites du pogrom, se multiplient : dissolution des organisations juives (à l'exception du *Reichsvertretung*, organe représentatif des Juifs d'Allemagne, du *Kulturbund*, organisation culturelle et de l'office palestinien de l'organisation sioniste), suppression de la presse juive (à l'exception du *Jüdisches Nachrichtenblatt*), restriction des déplacements des Juifs dans les lieux publics, expulsion des Juifs de leurs logements et concentration dans des « maisons juives ».

En Italie

L'antisémitisme ne figure pas dans la doctrine fasciste lorsque Mussolini arrive au pouvoir en octobre 1922. A plusieurs reprises, le chef du fascisme condamne le racisme national-socialisme et déclare que l'Italie n'est pas antisémite. Après 1933, des exilés juifs allemands se réfugient dans la péninsule.

L'adoption de lois antisémites en 1938 représente donc un choc très brutal pour les 45 000 Juifs d'Italie. Le 14 juillet 1938, est publié le manifeste de la race, texte inspiré par Mussolini et signé par dix universitaires italiens : il proclame l'existence des races humaines, l'appartenance des Italiens à la race aryenne et l'exclusion des Juifs de la race italienne. La revue *La Difesa della razza* est créée en août 1938. Une propagande haineuse se répand dans toute la presse. A l'automne plusieurs lois sont adoptées. Leur contenu sera aggravé au fil des mois et elles seront appliquées avec zèle. Les Juifs étrangers doivent quitter l'Italie. Les Juifs italiens conservent leur nationalité mais sont exclus de l'armée, de l'administration publique et paraétatique et radiés du parti fasciste. Elèves et enseignants juifs sont exclus de l'école et doivent fréquenter des institutions séparées. Une liste d'interdictions professionnelles leur ferme l'accès aux professions libérales, aux métiers de la culture etc. Des mesures de spoliation sont adoptées.

Le tournant antisémite du fascisme arrive après la guerre d'Ethiopie et répond à la logique totalitaire du fascisme : en les désignant

comme ennemis intérieurs et contre-modèles de « l'homme nouveau fasciste », le Duce veut relancer la révolution fasciste dans un climat de fascination pour le totalitarisme nazi.

A partir de l'automne 1943, une fois la République sociale proclamée, dans le centre et le Nord de la péninsule, les Juifs sont considérés comme « appartenant à une nationalité ennemie en temps de guerre ». Pourchassés par l'occupant nazi aidé par les autorités italiennes, les Juifs sont arrêtés et déportés. 7656 Juifs présents en Italie périrent dans les camps de la mort.

En Pologne

Après la mort de Jozef Pilsudski en 1935, qui avait tenté de maintenir une démocratie autoritaire, une nouvelle ère s'installe en Pologne. La politique du pouvoir devient ultra-nationaliste et antisémite avec comme slogan : « Pas de place pour les Juifs en Pologne ! », alors qu'ils sont 3 400 000 sur 32 millions d'habitants. « Pas de place pour les Juifs en Pologne ! » alors qu'ils sont 3 400 000 sur 32 millions d'habitants. Ce pouvoir est surtout représenté par les nationaux-démocrates (l'Endecja) et leurs adhérents les Endeks.

De mai 1936 à septembre 1939, le général Felician Slawoj Skladkowski exerce le pouvoir durant les pires années de la république dite des colonels (pour la plupart des Endeks) qui instaure un régime proche du fascisme. Ses lieutenants, notamment le colonel Beck, ministre des Affaires étrangères sont bien plus préoccupés de mettre progressivement les Juifs au ban de la société plutôt que de se prémunir du danger grandissant que représente le voisin allemand sous la coupe des nazis.

Les Endeks, qui peuvent se livrer à des excès antisémites en tous genres, mettent au point un arsenal de mesures discriminatoires envers les Juifs, dont les conditions de vie sont aggravées par une série de taxes directes et indirectes. Selon les estimations d'un économiste, la communauté juive payait 40% des impôts alors qu'elle ne représentait que 10% de la population.

Les autorités se livrent également à une politique systématique d'« aryanisation », soutenant les boycottages économiques antijuifs, encourageant des pogroms à Radom, Czestochowa, Brest-Litovsk et Wilno. Au cours du troisième trimestre 1937, on recense 92 agressions individuelles et 105 agressions collectives, 571 blessés et 26 tués. Entre 1935 et 1937, on compte une cinquantaine d'attaques à la bombe contre des magasins juifs et parfois des synagogues. Le summum est atteint par un pogrom dans la petite localité de Przytyk le 9 mars 1936 qui provoque une énorme impression dans tout le pays. Des groupes d'autodéfense émanant de la gauche juive se constituent, soutenus par une fraction des socialistes polonais. Une grève générale de protestation le 17 mars immobilise le pays tout entier. Entre 1927 et 1939, Gdynia sur la Baltique devient un important port commercial et militaire. Des milliers de Juifs fuient la Pologne et empruntent cette voie maritime pour émigrer à l'étranger via une ligne directe Gdynia-Le Havre. Dans les tout derniers jours précédant le déclenchement de la guerre et devant le danger nazi le gouvernement polonais met en sommeil certaines mesures antijuives pour tenter de créer une unité nationale capable de contrer la future invasion allemande.

Parallèlement, les manifestations d'un loyalisme juif envers les autorités polonaises se manifestent et se multiplient. La presse juive, de la gauche bundiste à la droite sioniste ou de l'Agoudat Israël, que ce soit le *Haynt*, le *Moment* ou le *Folkstoytung*, oublie ses divisions pour former un seul bloc. Elle se veut rassurante, mais bientôt le pire survient et le judaïsme polonais disparaîtra corps et bien durant la Shoah.



Des réfugiés juifs allemands arrivent dans un centre d'accueil après avoir franchi la frontière clandestinement. Suisse, 1938-1939.

Crédit photographique :
Mémorial de la Shoah/CDJC.

En Suisse

Depuis l'Anschluss, la Suisse multiplie déclarations et démarches auprès des autorités nazies pour empêcher l'entrée de réfugiés juifs sur son territoire. En septembre 1938, le Dr Heinrich Rothmund, chef de la police fédérale, négocie un accord au terme duquel les services allemands devront empêcher toute sortie de Juifs ressortissants du Reich qui ne possèdent pas d'autorisation de séjour ou de transit pour la Suisse. Pour éviter l'extension de cette mesure à l'ensemble des citoyens du Reich, le chef de la police suisse suggère à ses interlocuteurs nazis de signaler les Juifs par l'apposition d'un signe distinctif sur leur passeport. Cette suggestion retenue, un décret du 7 octobre 1938 ordonne le retrait des passeports ordinaires aux Juifs du Reich et leur remplacement par un document portant à gauche de la première page la lettre « J » (Juif), en caractère rouge indélébile de 3 cm de hauteur.

En France

En France, si les critiques sont vives dans la presse, le gouvernement Daladier reste muet afin de ne pas compromettre le rapprochement en cours avec l'Allemagne nazie (les accords Ribbentrop-Bonnet).

De 1933 à 1937, la France a accueilli plusieurs dizaines de milliers de réfugiés provenant essentiellement d'Allemagne et d'Autriche. Cependant, le gouvernement du Front populaire crée un sous secrétariat d'état à l'immigration en 1937 et le droit d'asile est restreint dès 1938. Alors qu'une violente campagne xénophobe se développe dans le pays, le gouvernement Daladier ouvre, en janvier 1939, le premier camp « pour étrangers indésirables », celui de Rieucros, en Lozère. En février 1939, le pays est submergé par l'arrivée de 500 000 réfugiés républicains espagnols. Parallèlement, les risques d'un conflit mondial augmentant, les réfugiés sont perçus comme une «Cinquième colonne potentielle » dont la présence est moins populaire que jamais.

Au Royaume-Uni

Grâce à la pression de l'opinion publique anglaise, le Royaume-Uni est l'une des destinations principales des Juifs d'Allemagne, en particulier après l'*Anschluss* et la « Nuit de Cristal ». Quelque 60 000 réfugiés dont 10 000 enfants trouvent asile au Royaume-Uni entre 1933 et 1944 (à titre de comparaison, seulement 120 000 réfugiés seront admis aux Etats-Unis pendant la même période). Dès leur arrivée, les enfants, dont la plupart ne reverront jamais leurs parents, sont répartis dans des familles d'accueil.

Pendant la guerre, les hommes, en tant que ressortissants d'un pays ennemi, sont presque tous internés ou transférés au Canada et en Australie.

La Palestine fermée par le « Livre Blanc »

En revanche dès mai 1939, le Royaume-Uni décide de limiter strictement l'immigration en Palestine en annonçant la mise en place d'un *Livre blanc* réduisant l'accueil des réfugiés à 75 000 Juifs sur 5 ans. Par le *Livre Blanc*, ils décident de mettre fin à la politique de partition de la Palestine qui avait provoqué l'opposition des pays arabes voisins et une vague de violence de la population arabe locale, dans ce territoire administré par les Britanniques depuis le traité de San Remo (1920).

Soucieux de préserver leurs intérêts dans la région, les Anglais préférèrent maintenir le statu quo. Les forces navales britanniques n'hésitent pas à intercepter et à renvoyer à leurs ports de départ, généralement Constanza en Roumanie, les bateaux chargés de Juifs pour lesquels la Palestine est le dernier espoir : le 25 mars 1939, le *Sandru* avec 269 réfugiés, le 6 avril 1939 l'*Astir* avec 698 réfugiés, le 23 avril 1939 l'*Assimi* avec 250 réfugiés.

Aux Etats-Unis

Roosevelt condamne le pogrom de la « Nuit de Cristal » et rappelle l'ambassadeur des Etats-Unis en poste à Berlin. Il maintient néanmoins un strict contrôle de l'immigration. L'opinion publique américaine qui sort de la crise économique n'est pas encline à accepter l'arrivée de réfugiés supplémentaires et un fort courant isolationniste fait obstacle à toute initiative visant à accueillir les Juifs menacés par l'Allemagne nazie. Parmi les conseillers de Roosevelt certains pensent que le bolchevisme est la menace la plus sérieuse et que la persécution des Juifs est le prix à payer pour éviter que le drapeau rouge ne flotte sur le Capitole. D'autres considèrent que la manière dont les nazis traitent les Juifs est une affaire interne qui n'est pas du ressort du gouvernement américain.

Les mirages coloniaux

Après l'échec de la conférence d'Evian, les pays occidentaux, le comité d'Evian et les organisations juives tentent entre autres solutions de trouver des pays d'accueil dans leurs territoires coloniaux (le Tanganyika et la Guyane pour les Anglais, Madagascar et la Nouvelle Calédonie pour les Français). Le comité d'Evian se tourne vers les pays sud-américains. Le président Roosevelt intervient auprès de l'Angola portugaise. Alors que des commissions n'en finissent pas d'étudier ces dossiers, le déclenchement de la guerre met fin à toutes ces spéculations.

L'Exil

A Shanghai

Jusqu'en octobre 1939, Shanghai est la seule terre d'asile à ne pas restreindre l'immigration. 14 000 réfugiés pour la plupart venus d'Allemagne s'y installent avant la guerre. Leur nombre atteint les 17 000 en 1941 et comprend une large majorité de Juifs. Les ambassades britanniques et américaines, frappées par l'afflux soudain des Juifs dans une ville qui jouissait encore d'un régime capitulaire particulier, demandent aux autorités allemandes de freiner le départ des Juifs vers Shanghai et d'intervenir auprès des compagnies de navigation allemandes afin que celles-ci refusent de prendre à leur bord des réfugiés juifs. Aidés par la petite communauté juive de Shanghai et l'*American Jewish Joint Distribution Committee*, la vie s'organise au sein de cinq camps de réfugiés. Un certain nombre de ces nouveaux arrivants parviennent à créer des entreprises et des commerces d'un style européen, faisant jusqu'alors défaut à Shanghai. Une vie religieuse, culturelle et politique incluant une presse germanophone, une radio et des productions théâtrales voit rapidement le jour. En février 1943, l'évolution de la guerre dans le Pacifique bouleverse le sort de ces réfugiés qui sont tous internés au sein d'un ghetto par la puissance d'occupation japonaise.

Dès la fin de la guerre, ils sont rapatriés en Europe, tandis qu'un grand nombre d'entre eux décide de s'établir en Palestine.



Étudiants juifs dans une rue de Shanghai.

Shanghai, Chine, 1941.

Crédit photographique :
Mémorial de la Shoah/CDJC.



Anciens pensionnaires du château de la Guette à Villeneuve-Saint-Denis (Seine-et-Marne), pris en charge par l'OSE, La Bourboule (Puy-de-Dôme).
France, 04/1941

Les enfants de la Guette

Après les violences de la « Nuit de Cristal », un groupe de 130 enfants, -confiés par leur famille à un comité présidé par la baronne Germaine de Rothschild-, parvient à quitter l'Allemagne nazie en mars-avril 1939. Ces enfants âgés de neuf à quatorze ans, originaires de Vienne (Autriche), de Berlin et du Palatinat sont hébergés au Château de La Guette à Villeneuve-Saint-Denis, en Seine et Marne, propriété des Rothschild.

Durant 14 mois, ils vont former une « République » dont les valeurs s'articulent autour de la responsabilisation de chacun, de la liberté et de la fraternité, entourés par une équipe d'éducateurs. Répartis par âge et par origine, les enfants participent à l'organisation et à la gestion de la collectivité tout en suivant une scolarité et des activités ludiques. Avec le début de la guerre, l'équipe d'éducateurs se disloque et les plus âgés parmi les enfants sont répartis dans des internats de la région. La victoire militaire allemande contraint la centaine d'enfants restants au château à se réfugier à La Bourboule, près de Clermont-Ferrand, dans un hôtel loué par les Rothschild.

Fin 1941, confrontée à de nombreuses difficultés, l'œuvre de La Guette est dissoute et intégrée à l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants). Germaine et Edouard de Rothschild réussissent à faire émigrer certains enfants aux Etats-Unis. En 1942, l'OSE tente de répartir les enfants chez des particuliers, dans des écoles catholiques ou professionnelles. Certains sont emmenés en Suisse, par un réseau créé par l'OSE et Georges Garel, animé par Georges Loinger, moniteur d'éducation physique. Mais certains enfants sont

renvoyés en France par les douaniers suisses alors que les rafles se multiplient en zone sud. Des 130 enfants, 10 ont été arrêtés et déportés de France. Parmi eux, un seul a survécu.



Le *Saint-Louis*, en mer, transporte des réfugiés juifs allemands vers Cuba. 1939.

Crédit photographique :
Mémorial de la Shoah/CDJC.

Le *Saint-Louis*

Le 13 mai 1939, 937 passagers dont 931 émigrants, s'embarquent pour Cuba à bord du *Saint Louis*, ancré à Hambourg. La Hamburg-Amerika-Linie, propriétaire du bateau, leur a procuré des certificats de débarquement qu'elle a elle-même achetés à des intermédiaires du directeur général des services cubains de l'immigration. A l'aube du 27 mai, le *Saint Louis* mouille dans le port de La Havane, mais les passagers se voient interdire le débarquement, leur visa ayant été vendu frauduleusement par le directeur des douanes cubaines. En dépit des interventions de l'*American Jewish Joint Distribution Committee* et du chargé d'affaires allemand en poste à Cuba, inquiet de voir les passagers refluer vers l'Allemagne, le bateau est contraint de mettre le cap sur Hambourg, le 2 juin.

Le capitaine du *Saint-Louis* s'attarde cependant au large des côtes de Floride, espérant pouvoir débarquer 743 passagers, sur les 907 restants à bord, qui avaient déjà effectué des demandes de visas pour les Etats-Unis. Mais le gouvernement de Washington refuse de les laisser entrer prétextant que chaque candidat se doit d'attendre patiemment son tour. Le bateau est cerné par les vedettes garde-côtes et doit poursuivre sa route. L'émotion générale que cette odyssee soulève dans l'opinion publique occidentale contribue à mettre fin au drame. A la mi-juin le *Saint-Louis* fait route vers l'Europe et atteint Anvers le 17 juin.

L'*American Jewish Joint Distribution Committee* qui garantit la prise en charge financière des passagers, parvient à faire entrer ces réfugiés dans différents pays, 181 aux Pays-Bas, 214 en Belgique, 224 en France et 288 au Royaume-Uni.

VISITES COMMENTÉES DE L'EXPOSITION

Individuels :

les jeudis 13 novembre et 11 décembre 2008,
visite guidée gratuite de l'exposition,
sans réservation et dans la limite des places
disponibles.

Le rendez-vous est fixé à 19 h 30 à l'accueil.

Durée : 1 h

Groupes :

possibilité de visites guidées de groupes sur demande

Tarif : 45 € pour le groupe

Informations et réservations au 01 53 01 17 26

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Autour de l'exposition *La « Nuit de Cristal »*, le Mémorial propose un cycle comprenant des conférences avec des historiens spécialistes de cet événement, des films, une représentation théâtrale, ainsi que 5 rendez vous cinématographiques proposés par l'historien Christian Delage autour de la thématique « *De la montée du nazisme à la « Nuit de Cristal », 1923-1938.* »

Mercredi 12 novembre 2008

Théâtre

20 h

Du Cristal à la fumée

Mise en scène **Daniel Mesguich**, texte de **Jacques Attali**

(Production Compagnie Miroir et Métaphore, Théâtre du Rond Point)

Le 12 novembre 1938, au lendemain de la Nuit de Cristal, se tient une réunion de bilan entre les plus hauts dignitaires du régime nazi, notamment Joseph Goebbels, Hermann Goering, Walter Funk, Heinrich Himmler et Reinhard Heydrich. Une grande partie des discussions tenues au cours de cette réunion a été sténographiée. En s'appuyant sur ces documents, Jacques Attali a reconstitué le contenu de cette séance où furent décidées les mesures de persécution et de spoliations à l'encontre des Juifs d'Europe.

Dimanche

16 novembre 2008

Projection

14 h 30

Paul Joseph Goebbels : l'incendiaire

[Goebbels – Der Brandstifter]

de **Guido Knopp**

(Allemagne, documentaire, 1996, couleur et n&b, 52 min, ZDF production)

Film collection *Les complices d'Hitler*

Joseph Goebbels (1897-1945) est, dès 1933, ministre du Reich de la propagande et de l'information. Il est l'un des principaux initiateurs du pogrom des 9 et 10 novembre 1938 : la « Nuit de Cristal ».

Conférence

15 h 30

La « Nuit de Cristal »

Pourquoi ? Comment ? Quelles en sont les conséquences ?

En présence de **Rita Thalmann**, professeur émérite, université Paris VII-Denis Diderot.

Projection

17 h

Hermann Goering : le deuxième homme

[Goering – Der Zweite Mann]

de **Guido Knopp**

(Allemagne, documentaire, 1996, couleur et n&b,

52 min, ZDF production)

Film collection *Les complices d'Hitler*

Hermann Goering (1893-1946), premier ministre de Prusse en 1933 puis feld-maréchal et commandant de la Luftwaffe en 1935, est chargé du plan quadriennal devant préparer l'Allemagne à la guerre. À l'issue de la conférence du 12 novembre 1938, de bilan et des mesures qui suivirent après la « Nuit de Cristal », il impose notamment une amende d'un milliard de Reichsmarks à la communauté juive en réparation des dommages causés.

Mardi 18 novembre 2008

Projection et rencontre

19 h

**Livrez-nous Grynszpan !
de Joël Calmettes**

Scénario écrit en collaboration avec Robert Badinter

(France, docu-fiction, 2007, 74 min, Jean Nainchrik /Septembre Productions)

Le 7 novembre 1938, Herschel Grynszpan, jeune juif polonais, se présente à l'ambassade d'Allemagne à Paris et blesse mortellement Ernst vom Rath, secrétaire d'ambassade. Ce geste de révolte est instrumentalisé par le régime nazi qui déclenche la « Nuit de Cristal ». Herschel Grynszpan est incarcéré en France. Jamais jugé, libéré par la débâcle lors de l'invasion allemande, récupéré par Vichy, livré à Berlin, déporté à Sachsenhausen... en quelques mois, Grynszpan est devenu un symbole, tant pour les défenseurs du peuple juif que pour le régime nazi.

En présence de Maître **Robert Badinter**, ancien Garde des sceaux, **Joël Calmettes**, réalisateur, **Jean Nainchrik**, producteur, **Julien Tortora**, comédien.

Jeudi 27 novembre 2008

Table ronde

19 h

1933-1938 : opinion publique, politique nationale et internationale, dans l'Allemagne nazie.

De la conférence d'Evian aux accords de Munich, les événements qui précèdent la « Nuit de Cristal ».


En présence de **Peter Longerich**, directeur du Centre de recherche sur l'Holocauste et l'Histoire du XXe siècle à l'université de Londres et **Horst Möller**, historien directeur de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich.

Présidée par **Pierre Ayçoberry**, professeur émérite à l'université Strasbourg II.

Mardi 2 décembre 2008

Table ronde

En partenariat avec

forum culturel autrichien 

19 h

La « Nuit de Cristal » en Autriche : états des lieux de la recherche historique et nouvelles archives.

En présence d'**Ingo Zechner**, directeur du Centre d'aide et d'information aux victimes de l'Holocauste de Vienne, Autriche, et **Lothar Hoelbling**, responsable des archives au Centre d'aide et d'information aux victimes de l'Holocauste de Vienne, Autriche.

Jeudi 4 décembre 2008

Projection et rencontre

19 h

La langue ne ment pas (journal écrit sous le III^e Reich) de Stan Neumann.

(France, documentaire, 2007, 72 min, Les Films d'Ici/Richard Copans)

De l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933 à la capitulation allemande en 1945, le professeur Victor Klemperer tient un journal secret dans lequel il raconte la vie quotidienne d'un Juif allemand sous le Troisième Reich. Ce journal constitue également un carnet de notes pour une grande étude qu'il rêve d'écrire s'il parvient à survivre. Le sujet en est la langue nazie. Cette nouvelle langue que tout le monde parle, Goebbels comme l'homme de la rue, les fonctionnaires de la Gestapo comme les Juifs eux-mêmes, qui reprennent sans s'en rendre compte la langue de leurs bourreaux. Résister à la tyrannie de cette langue devient pour Klemperer plus important que la survie elle-même.

En présence de **Stan Neumann**, réalisateur, et **Jean-Pierre Faye**, Philosophe, directeur fondateur de la Revue *Change*, fondateur du Collège International de philosophie, auteur notamment de *Langages totalitaires* (éd. Hermann, 2004).

Animée par **Vanessa Nurock**, agrégée et docteur en philosophie.

De la montée du nazisme à la « Nuit de Cristal », 1923-1938

Du 13 novembre 2008 jusqu'en mars 2009

Projections et conférences

Les nazis n'ont pas commencé leur propagande cinématographique en 1933.

Dès les années 1920, ils réalisent des courts films politiques en réponse à ceux des partis de gauche (SPD, KPD) pendant la République de Weimar. En 1933, des documentaires inscrivent le III^e Reich dans l'histoire longue de l'Allemagne, puis tentent de légitimer auprès de la population les mesures raciales et antisémites. Face à cette propagande, les démocraties occidentales s'organisent.

Les États-Unis réalisent en 1938 un reportage pour le célèbre magazine *The March of Time*. Charles Chaplin, quant à lui, dans *Le Dictateur*, met en scène, « son premier film où l'histoire est plus grande que le petit vagabond ». Tout en mettant à distance critique les films projetés, les conférenciers invités proposeront une lecture renouvelée de l'histoire de la fin de la République de Weimar et des six premières années du nazisme.

Cinq rendez-vous proposés par **Christian Delage**, historien et réalisateur, auteur de *La Vision nazie de l'histoire. Le cinéma documentaire du Troisième Reich* [L'Âge d'Homme, 1989] et, récemment, de *La Vérité par l'image. De Nuremberg au procès Milosevic* (Denoël, 2006), Christian Delage a réalisé le film *Nuremberg. Les Nazis face à leurs crimes* (Arte, 2006).

Jeudi 13 novembre 2008

Projections et conférence

19 h

L'affrontement du parti nazi et des partis de gauche dans la République de Weimar. La brutalisation de la vie politique allemande.

En présence de **Johann Chapoutot**, maître de conférences à l'université de Grenoble.

Mardi 16 décembre 2008

Projections et conférence

19 h

Construire le III^e Reich : accomplir l'utopie. 1933-1940

En présence de **Christian Ingrao**, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent / CNRS.

Bibliographie

Diane Afoumado,
Exil impossible.
L'errance des Juifs du Paquebot « St.-Louis »,
Paris, L'Harmattan, 2005.

Christopher R. Browning,
Les origines de la Solution finale,
Paris, Les Belles Lettres,
2007.

Philippe Burrin,
Hitler et les Juifs. Genèse d'un génocide,
Paris, Seuil, 1989,
rééd. coll. Points, Seuil, 1995.

Martin Gilbert,
Atlas de la Shoah,
Paris, L'Aube, 1985, rééd.
2005, traduction Joël Kotek.

Martin Gilbert,
Kristallnacht.
Prelude to Destruction,
Grande-Bretagne,
HarperCollins, 2006.

Joseph Goebbels,
Journal 1933-1939, T3,
Paris, Tallandier, 2007.

Raul Hilberg,
La Destruction
des Juifs d'Europe,
Paris, Fayard, 1988, rééd.
Gallimard, 2006.

Ian Kershaw,
Hitler,
traduction Pierre-Emmanuel
Dauzat, Paris, Flammarion,
2008.

Victor Klemperer,
Mes soldats de papiers.
Journal 1933-1941,
Paris, Seuil, 2000.

Saul Friedländer,
L'Allemagne nazie et les Juifs.
Les années de persécutions 1933-1939,
Paris, Seuil, 2008.

Peter Longerich,
« Nous ne savions pas ».
Les Allemands et la Solution finale. 1933-1945,
Paris, Héloïse d'Ormesson,
2008.

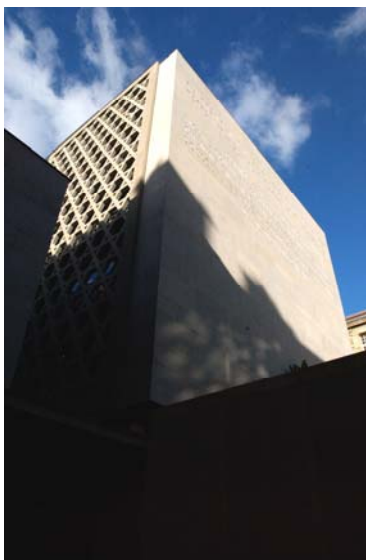
Léon Poliakov,
Le Bréviaire de la Haine. Le IIIe Reich et les Juifs,
Paris, Calmann-Lévy, 1951 ;
rééd. coll. Presses-Pocket,
Pocket, 1993.

William L. Shirer,
Le Troisième Reich des origines à la chute,
Paris, Stock, 1961.

Rita Thalmann
et Emmanuel Feinermann,
La Nuit de Cristal. 9-10 novembre 1938,
Paris, Robert Laffont, 1972.

Le Mémorial de la Shoah

Le Mémorial de la Shoah a ouvert au public le 27 janvier 2005 à l'occasion du soixantième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz et de la Journée européenne de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité. Situé à Paris dans le quartier historique du Marais, il est aujourd'hui l'institution de référence en Europe pour la Shoah.



© P.-E. Weck

Comprendre le passé pour éclairer l'avenir, telle est la vocation de ce lieu, à la fois musée, centre de documentation et lieu de mémoire. Ouvert à un public large et diversifié, il offre de nombreux espaces et activités : une **exposition permanente** sur la Shoah et l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, un espace d'**expositions temporaires**, un **auditorium** programmant des projections, des colloques, des débats, des présentations d'ouvrages, etc. le **Mur des Noms** où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944 dans le cadre de la «solution finale», ainsi que la **crypte**, lieu de recueillement où ont été disposées des cendres de victimes d'Auschwitz et du ghetto de Varsovie, le **Centre de documentation** (plusieurs millions de pièces d'archives, 90 000 photographies et 50 000 ouvrages) et sa salle de lecture, un espace multimédia où chacun peut consulter les documents audiovisuels – plus particulièrement les témoignages francophones collectés par la fondation créée par Steven Spielberg et la version française de l'encyclopédie de la Shoah du musée de l'Holocauste de Washington, des **espaces pédagogiques** où se déroulent des ateliers pour enfants et des animations pour les classes d'enseignants, une librairie. Un **site Internet** propose une importante documentation en ligne, et un espace dédié aux enfants de 8 à 12 ans.

Ouverture

Tous les jours sauf le samedi de 10 h à 18 h, nocturne le jeudi jusqu'à 22 h.

Accès

17 rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

Métro: Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville (ligne 1), Pont-Marie (ligne 7).

Bus: 96, 69, 76, 67, Balabus.

Parking : Baudoyer (place Baudoyer), Lobau (rue Lobau),

Pont-Marie (rue de l'Hôtel-de-Ville).

Tarifs

Entrée libre

Renseignements

Tél. 01 42 77 44 72,

contact@memorialdelashoah.org

www.memorialdelashoah.org

Un programme de sensibilisation a été conçu pour chaque type de public. Lycéens et collégiens bénéficient d'activités adaptées à leur niveau et à leur sensibilité : visites commentées de l'exposition, cycles de projections en partenariat avec le Forum des images et, pour privilégier le dialogue entre les générations, débats entre élèves et témoins directs de cette période de l'histoire (anciens déportés, résistants, enfants cachés). Des voyages à Auschwitz et dans d'autres lieux de mémoire sont également organisés pour les scolaires, mais aussi pour tous. Les plus jeunes, à partir de sept ans, peuvent participer à des ateliers pédagogiques et suivre le parcours spécifique qui leur est proposé au sein de l'exposition permanente. Enfin, enseignants, chefs d'établissement, bibliothécaires, et documentalistes sont invités à participer à des stages d'information et de sensibilisation. Et pour tous, de nombreux débats, colloques, débats, projections, lectures et conférences, sont programmés toute de l'année.